



## Déclaration liminaire SNEP-FSU

**CR UNSS du 30 Avril 2024**

En cette année olympique, où le sport est devenu grande cause nationale, nous attendons des actes forts inscrits dans la pérennité et non des paroles surfant sur la vague des JOP. Non, il ne suffit pas de « bouger » 30 minutes par jour à l'école ou de donner l'illusion d'offrir « 2h de plus de sport » en collège. Porter la cause nationale du sport dans le système éducatif ne doit pas être un artifice communicationnel. Il s'agit avant tout de renforcer le poids de l'EPS et du sport scolaire pour offrir à tous les élèves la possibilité de s'engager dans les pratiques physiques et sportives.

Aujourd'hui, s'agissant de l'UNSS, nous vivons une véritable crise.

Le million de licenciés dépassé peut laisser penser que le sport scolaire se porte bien. Pourtant, les AS sont en difficulté. De nombreuses animatrices et nombreux animateurs d'AS font remonter leur déception, leur colère ou leur incompréhension. En effet, toutes les décisions prises depuis trois ans, sans concertation avec le terrain, ont été défavorables au sport scolaire, voire néfastes. Même si, grâce à l'action du SNEP-FSU, la direction nationale a fait marche arrière sur certaines d'entre elles, le sport scolaire est mis à mal, et les possibilités de rencontres entre les établissements sont devenues plus difficiles à mettre en place.

L'accord-cadre concernant les transports, dénoncé par le SNEP et les enseignants d'EPS, participe à l'explosion des budgets de l'UNSS. Cette décision, associée à la baisse des crédits d'animation, oblige les cadres UNSS à faire des choix à la baisse dans l'offre des pratiques et porte atteinte aux trésoreries des AS. Au final, ce seront les élèves qui en subiront les conséquences par une diminution des journées de rencontres. La suppression des compétitions de ski, à un mois de leur tenue, mais aussi l'annulation de plusieurs championnats de France, démontrent le fossé qu'il y a entre les discours et les actes. De plus, ces décisions verticales, prises sans concertation, sans dialogue, faisant fi du travail des enseignants, sans même avertir les CMN préalablement, prouvent que la démocratie au sein même de l'UNSS fonctionne mal.

Au travers de ce Conseil Régional, nous adressons un carton rouge à la Direction Nationale de l'UNSS qui a annoncé, sans se remettre en question, un déficit historique de 12,3 millions d'euros lors de son AG de janvier. Dès lors, nous ne pouvons qu'être fortement inquiets quant à l'avenir du sport scolaire. La direction nationale aura des comptes à rendre sur ses orientations et ses choix budgétaires. Elle externalise de plus en plus certaines de ses missions auprès de cabinets privés coûteux. Elle embauche des personnels de droit privé hautement rétribués. Elle a augmenté de 13,4% la rémunération de ses plus hauts dirigeants alors qu'elle affiche sans vergogne qu'il faut se résoudre à « réduire la voilure », c'est-à-dire concrètement à diminuer le nombre de rencontres et de compétitions.

Défenseurs du service public du sport scolaire, le SNEP-FSU exige que les finances de l'UNSS doivent avant tout prioriser les rencontres. Sans elles, nous nous orienterons vers un repli sur soi des AS et d'une grande démotivation des élèves et des enseignants d'EPS. Pour l'instant, ceux-ci sont encore au rendez-vous. Mais pour combien de temps ?

A ces difficultés financières, ajoutons d'autres obstacles qui freinent l'activité du sport scolaire.

La réforme des lycées, qui peut conduire certains établissements à programmer des cours le mercredi après-midi, temps consacré à nos entraînements et rencontres.

La volonté, légitime, mais souvent exagérée, de ne laisser aucun élève sans présence d'un adulte avec la mise en place renforcée du Remplacement de Courte Durée. Nous pouvons ainsi subir de fortes pressions de la part de certains chefs d'établissement afin que les collègues, amenés à se déplacer ou à organiser des rencontres ou événements, soient remplacés ou qu'ils rattrapent leurs cours. Ceci n'est pas acceptable et peut inquiéter les responsables UNSS s'ils n'ont plus la certitude d'avoir suffisamment de professeurs d'EPS pour assurer l'organisation, l'encadrement, voire la sécurité des élèves lors des rencontres. La préparation de certaines compétitions nécessite la présence d'enseignants sur les lieux de compétitions la veille de celles-ci. Il faut que les convocations du directeur départemental permettent sans équivoque la venue des collègues. Nous rappelons qu'il est urgent que le ministère précise que l'UNSS, pour son bon fonctionnement, ne doit pas être assujettie au RCD. Un courrier devait être adressé en ce sens aux Recteurs, DASEN et chefs d'établissement. Qu'en est-il ?

Vous l'aurez compris, pour nous, l'UNSS traverse une crise sans précédent. La gouvernance hyper verticale et le pilotage budgétaire de la Direction Nationale créent du mal-être et des tensions au sein des services et chez les enseignants d'EPS dont le sens du métier est atteint. Si nous continuerons à réclamer le doublement de la subvention du Ministère de l'Education Nationale à l'UNSS, c'est pour mieux faire vivre celle-ci et assainir la situation budgétaire dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Ce n'est certainement pas pour que les dirigeants nationaux poursuivent leur politique clientéliste et dispendieuse. Augmenter le budget de l'UNSS, c'est améliorer les conditions de travail de tous pour faire de notre jeunesse une jeunesse plus sportive.